



Comment je m'inscris pour l'année prochaine ?

Je trouve ma reprise :



Je regarde les reprises, je trouve la reprise qui me va :

- ✓ je vérifie avec mes parents que le jour et l'heure conviennent et que je pourrai être amené(e) et ramené(e),
- ✓ je vérifie avec ma monitrice que la reprise est celle qui me convient, en terme de niveau.

1/ Je bloque ma place pour l'an prochain : **c'est la pré-inscription**

Je confirme auprès de ma monitrice que je souhaite m'inscrire pour l'an prochain sur la reprise qui me va : la monitrice fait ma pré-inscription

⇒ **Ma place est réservée jusqu'à l'inscription et je recevrai un mail au plus tard la veille avec le détail des paiements à préparer pour gagner du temps !**



2/ Je finalise mon inscription le dimanche 15 juin

Mes parents confirment mon inscription le dimanche 15 juin au matin, entre 10h00 et 12h00 :

- ✓ ils remplissent la fiche d'inscription
- ✓ ils effectuent le règlement selon les consignes reçues par mail.



⇒ **Ma place est réservée pour l'année prochaine, je peux partir en vacances tranquille.**



Plus de bénévoles seront mobilisés le 15/6, il est donc VIVEMENT conseillé de privilégier ce créneau

Aïe, mes parents ne sont pas disponibles le 15 juin

Ils pourront m'inscrire lors de la fête du Galop le dimanche 22 juin entre 14h00 et 17h00, dans ce cas :

- ⇒ Je dois le préciser à ma monitrice au moment de la pré-inscription.
- ⇒ Ma place sera alors réservée jusqu'au 22 juin.



Grosse Catastrophe >> mes parents ne sont pas disponibles le 15 juin, ni le 22 juin

Je le précise à la monitrice au moment de la pré-inscription et j'annonce ma venue sur les permanences prévues avant les vacances :

- samedi 28 juin 2025 pendant la permanence d'accueil entre 9h30 et 12h00,
- dimanche 29 juin 2025 stand de 14h00 à 17h00,
- samedi 5 juillet 2025 pendant la permanence d'accueil entre 9h30 et 12h00.